

REUNION DU BUREAU DU COMITE DIRECTEUR DU C.I.F.

Jeudi 18 JUILLET 2013

Sous la présidence de M. Patrice ROY, président

Secrétaire de séance, M. Jean Pierre PEGURRI, secrétaire général

En présence de MM. Jacques REGNIER, trésorier général, Claude CRAMETE, vice-président délégué, Alain BRISEUX vice-président.

Excusés : MM. Jean-François MAILLET, Gérard PHILIPPE, vice-présidents, et Francis COQUOZ, C.T.S.R

Ouverture de la séance à 16 H 35,

Le procès-verbal de la réunion du bureau du 16 Mai dernier est adopté à l'unanimité.

Dans le cadre de la « **vie régionale et fédérale ».....le président ROY :**

- rappelle le décès depuis la dernière réunion, de divers licenciés (et anciens licenciés) dont les noms et leurs activités ont été publiés sur le site régional et précisément dans le chapitre « La Grande Famille ». Il réitère au nom du CIF, ses sincères condoléances aux familles éprouvées.

- indique que les licences délivrées pour cette saison sont en augmentation de 2,39% (+182). La répartition aux seins des différentes catégories est passée au crible par les membres présents.

- précise que la prochaine réunion du comité directeur régional se déroulera le jeudi 3 octobre 2013 au cours de laquelle seront arrêtées les différentes tarifications pour 2014.

- revient sur le report des championnats minimes, cadets et juniors prévus à l'origine le 20 Juin dernier et reportés au dimanche 1er Septembre prochain à MEREVILLE (91) et ce, suivant un refus préfectoral en raison de diverses manifestations dans les localités concernées. Comme les membres présents, le bureau régional approuve les recommandations formulées par le président du CDC 91, M. Gilles TALBOT, ainsi que les organisateurs, lesquels invitent tous les intéressés, coureurs, dirigeants et accompagnateurs, à respecter

leurs consignes afin d'éviter que par des incivilités, les villes ou villages qui nous accueillent, refusent à l'avenir, de nous autoriser à organiser chez elles !

- fait le point après l'organisation à St Ouen sur Morin (77) du championnat régional allié pour cette saison avec le comité de Picardie. Pour 2014, un projet d'organisation commune à quatre comités régionaux (PICARDIE – CHAMPAGNE-ARDENNES – NORD PAS DE CALAIS et ILE DE FRANCE) est à l'étude.

- que pour le mécénat FFC/ASO, la FFC étudie de nouveaux paramètres proposés par les partenaires, et notamment pour la prise en compte parmi les critères existants, de la multi-affiliation des associations sous forme de malus pour ces dernières et de versement intégral pour les associations 100% FFC.

- rappelle l'excellente organisation des championnats de France de BMX, à MASSY (91) les 5-6 et 7 juillet dernier. Remercie le V.C.MASSY- PALAISEAU BC, mais également les autorités municipales, et toutes celles et ceux, qui ont contribué à la REUSSITE de ce week-end. Souligne aussi et leur renouvelle ses plus vives félicitations à nos sociétaires qui ont été titrés mais aussi pour l'exemplaire comportement de l'ensemble des participants. *(voir les photos et tous les résultats sur le site régional)*.

- indique qu'au niveau fédéral, un appel d'offres a été lancé auprès d'assureurs. Quatre candidats ont été enregistrés. Leur dossier est à l'étude afin de déterminer par rapport au cahier des charges, lequel sera retenu pour 2014.

- signale avoir reçu, un mail de M. Jean-Louis BAUDRIER, relatif à la piste de CHAMPAGNE SUR SEINE (77), ce dernier souhaitant l'appui du comité régional afin d'étayer la demande de remise en état de fonctionnement de cette structure sportive auprès des collectivités territoriales et notamment auprès du Conseil régional Ile de France, accord est donné pour un courrier qui sera adressé à cette instance.

- indique que des courriers, tant fédéral que régional, ont été adressés à M. le Maire de PARIS quant à l'état de la piste de la Cipale inutilisable et ce malgré les travaux de reprise des malfaçons, mais aussi le devenir de ce précieux outil de travail pour les pistards). Le président fédéral et le président

régional ne cachent pas leurs inquiétudes quant à la réception d'un récent courrier faisant état de « piste rénovée destinée au loisir »

- suite à une demande d'une aide financière réclamée par l'Entente IDF-BMX, le président ROY rappelle l'historique de la création de cette entente, en soulignant les excellents résultats obtenus au cours d'une réunion qui s'est tenue le 20 juin dernier entre les représentants de cette structure, le président, le vice-président en charge du secteur et le trésorier général. Il est proposé qu'une certaine somme soit allouée à cette structure en raison d'une non-existence d'un budget de fonctionnement, à compter de 2014.

Les récentes performances de certains sociétaires lors des championnats de France ont créé une surenchère de recrutement au niveau de certains clubs de DN de province vis-à-vis de nos athlètes franciliens.

Dans la logique de la suite de la réunion évoquée précédemment et sur proposition du trésorier et du président, il est décidé d'allouer une somme de 3.000 euros au budget « équipe comité » 2013/2014 pour cette entité.

- information est donnée sur les championnats de France et notamment sur les sélections opérées par M. Francis COQUOZ.

- sur piste à HYERES(83)

- de l'Avenir

Le bureau prend acte du choix du sélectionneur entrant dans les critères financiers.

- LES LICENCES 2014 : sur ce sujet, afin de faciliter le travail des dirigeants associatifs, le bureau donne son accord pour imprimer en leur lieu et place les imprimés de « demande de licence » mais également toutes les annexes y afférentes pour les clubs qui le souhaiteraient, moyennant un paiement participatif par licence à fixer lors du vote de la tarification par le prochain comité directeur ou par une consultation anticipée de cette instance par mail si besoin.

SAINT QUENTIN EN YVELINES :

Le Président évoque plusieurs points :

- Conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée générale exceptionnelle du 8 juin dernier, Patrice ROY souhaite néanmoins rendre compte des démarches suivantes :
- Informer le bureau des modifications purement techniques portant sur la promesse synallagmatique de vente rédigées par l'office notarial aux niveaux fédéral et régional. Les points portant sur :
- .les dates officielles de publication au JO de diverses insertions relatives au CIF
- Du rajout d'articles concernant l'ensemble des travaux du vélodrome et portant sur :
 - Le permis de construire modificatif
 - Le déclassement préalable
 - Les modifications du volume ayant pour assiette foncière les numéros de parcelles cadastrées ainsi que l'étendue de la servitude de ces dernières.
 - L'engagement de la CASQY concédant l'exploitation des canalisations de gaz auprès de la société GRT Gaz.
 - Mise à disposition des plans de prévention des risques naturels de la région.

Sur proposition du président, le bureau valide ces rajouts spécifiquement techniques et obligatoires à la convention commune à la FFC et au CIF, étant précisé que le contenu a préalablement fait l'objet d'une étude et d'une acception par le service juridique fédéral.

COMMISSION DE LA ROUTE

- M. Claude CRAMETE est invité à prendre la parole et notamment faire le point sur les « CHALLENGES DU CIF ». Le président de la commission de la route précise qu'il a reçu confirmation de la présence de Mme et M. DESESQUELLE (président de l'A.S. ENGHIEN LA BARRE) et ce, pour la remise officielle du super-challenge dénommé « Mario BELTRAME ».

Accord du bureau est donné pour que le nom de « Hervé BOUSSARD » soit associé au challenge des seniors 3^{ème} catégories.

Le bureau donne son accord pour que l'école de vélos de l'organisateur puisse participer également à ce grand rendez-vous sportif sans pour autant compter pour le super-challenge.

Du côté des organisations routières, M. Claude CRAMETE présente un tableau comparatif par rapport à 2012, arrêté à fin juin. Il en ressort que 210 épreuves (208 en 2012 malgré quatre tours de scrutins nationaux) ont été mises sur pied lesquelles ont enregistré 18363 engagés (18166 en 2012).

Séance levée à 19 H 15.